

Deux-Sèvres - Thouars

Une mutuelle communale pour les exclus de la santé

27/08/2015



Catherine Landry, adjointe au maire chargée des affaires sociales, et Laura Suarez, conseillère déléguée à la famille, travaillent sur le projet de mutuelle communale depuis février.

La Ville s'allie à une association pour proposer un accès à une mutuelle aux Thouarsais jusqu'à présent exclus des dispositifs d'aide pour la santé.

En matière d'accès aux soins, entre les mutuelles d'entreprises et la CMU, il y a un fossé. Lorsqu'on n'est pas salarié mais pas éligibles à la Couverture maladie universelle ni à l'Aide pour une complémentaire santé (ACS)^(*), il ne reste rien. A compter du 1^{er} septembre, les Thouarsais situés dans ce no man's land de la couverture santé auront une alternative : la mutuelle communale.

Une économie de 20 à 30 % pour l'adhérent

> **C'est quoi ?** C'est un dispositif qui permet à tous ceux dont la situation n'autorisait pas jusqu'à présent l'accès à une mutuelle d'y accéder, avec des tarifs négociés, ou même de bénéficier d'une meilleure couverture pour le même prix. L'économie pour l'affilié atteint 20 à 30 %. Autre avantage : pas besoin de se soumettre à un questionnaire de santé pour avoir droit à la mutuelle communale. Trois formules sont proposées : « économie », « sécurité » et « confort », avec des tarifs autour de 15 à 60 € environ, et une adhésion à 10 €

> **Pour qui ?** La mutuelle communale s'adresse aux personnes qui ne sont pas salariés d'une entreprise, aux CDD et aux intérimaires, aux retraités, aux jeunes sans emploi ou encore aux personnes au chômage. Une seule condition est obligatoire : résider à Thouars.

> **Pourquoi ?** « Nous avons eu cette idée avant les élections et lors de la campagne électorale, nous avons constaté qu'en effet, beaucoup de personnes ne vont pas chez le médecin parce qu'elles n'ont pas de mutuelle. C'est grave d'arriver à une médecine à deux vitesses, estiment les élus. La mutuelle communale favorise l'accès aux soins et représente aussi un gain de pouvoir d'achat. »

Une solution clé en main qui ne coûte rien

> **Comment ça marche ?** Les élus Catherine Landry et Laura Suarez et l'agent Sylvie Jaud, qui ont bâti ce projet, ont opté pour le recours à une association. Actiom, basée à Bordeaux, a déjà mis en place des mutuelles communales dans près de 200 communes. Une convention d'un an sera signée entre Actiom et le CCAS le 1^{er} septembre. C'est l'association qui se charge de lancer des appels d'offres et de négocier les tarifs pour l'année. C'est elle aussi qui assure les contacts avec les affiliés.

> **Combien ça coûte à la Ville ?** Zéro ! Il n'y a aucun engagement financier de la part de la municipalité. L'association met à disposition la solution « clé en main ». Actiom se rémunère uniquement avec l'adhésion et un petit pourcentage sur les contrats.

Réunion le 8 septembre

> **Comment adhérer ?** Une réunion publique d'information est prévue mardi 8 septembre, à 20 h, à l'espace culturel Jacques-Prévert. Des formulaires d'adhésion y seront proposés. On pourra également en trouver au CCAS, à la mairie, à la maison de l'emploi. Actiom assurera des permanences régulières au centre médico-social, situé 4, rue Gambetta (bureau 9) : la première aura lieu lundi 28 septembre, toute la journée.

() Les plafonds de revenus pour l'accès à la CMU et à l'ACS sont respectivement 720 € et 973 € mensuels. Au-delà, on n'est plus éligible à aucune aide.*

nr.thouars@nrco.fr

repères

La première mutuelle communale a vu le jour en 2013, à Caumont-sur-Durance, dans le Vaucluse, à l'initiative d'une élue. Depuis, le principe a séduit de nombreuses communes en France. Mais dans les Deux-Sèvres, même si Moutiers-sous-Argenton a annoncé la première son intention de se lancer dans ce projet, Thouars l'a devancée dans la concrétisation et se place comme pionnière du département.

A quelques kilomètres de là, Loudun a sa mutuelle solidaire depuis le 1^{er} janvier dernier. Sur un mode un peu différent car la commune gère tout de A à Z, sans l'intermédiaire d'une association ou d'un courtier. En quelques mois seulement, les résultats sont là : les adhérents sont déjà environ 130.

Léna Randoulet-Lieto